



## ONCODESIGN annonce l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Alternext Paris

**Paris, le 10 février 2014** – ONCODESIGN, société biotechnologique au service de l'industrie pharmaceutique pour la découverte de nouvelles molécules thérapeutiques contre les cancers et autres maladies graves sans traitement efficace connu, annonce aujourd'hui l'enregistrement de son document de base auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.14-004 en date du 7 février 2014, dans le cadre de son projet d'admission de ses actions aux négociations sur le marché Alternext Paris.

### ONCODESIGN accélère la découverte de nouveaux médicaments contre les cancers et autres maladies sans traitement efficace connu :

- Une mission : maximiser la découverte de nouvelles thérapies ciblées à fort potentiel
- Un marché principal : les inhibiteurs de kinases, évalué à plus de 40 milliards de dollars<sup>1</sup>
- Des partenariats avec de grands laboratoires pharmaceutiques pour des revenus potentiels à moyen-long terme sous forme d'up-front, de milestones et de royalties de 350 millions d'euros
- Un business model équilibré, alignant les intérêts du management avec ceux des actionnaires

### Une mission : maximiser la découverte de nouvelles thérapies ciblées à fort potentiel



**Seuls 1 à 2 projets de recherche pharmaceutique sur 100 mènent à des médicaments !** Face à ce constat, ONCODESIGN a développé une plateforme technologique unique afin d'accélérer la découverte de nouveaux médicaments en oncologie par les plus grands laboratoires pharmaceutiques en divisant

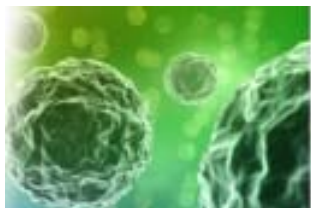
par 2 leurs temps de recherche, par 4 leurs coûts... et pour un taux de succès 4 fois plus important<sup>2</sup>.

S'appuyant sur des outils et une expertise de pointe, alliant pharmacologie, chimie médicinale et imagerie médicale, ONCODESIGN s'attache à identifier, très en amont, le potentiel thérapeutique de chaque molécule à devenir un médicament efficace. Ainsi, au lieu de démarrer par la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques, **ONCODESIGN utilise sa base propriétaire de 5 000 inhibiteurs de kinases hautement qualifiés et sélectifs, développée avec Johnson&Johnson, pour explorer de nouvelles kinases** ciblées. Cette démarche permet ainsi d'optimiser les phases amont de recherche, précédant le développement clinique, en réduisant significativement leur durée.

<sup>1</sup> *Marché des inhibiteurs de kinases en 2016 (sources : BCC Research 2012)*

<sup>2</sup> *Estimations de la Société*

## Les inhibiteurs de kinases : un marché évalué à plus de 40 milliards de dollars



Fort d'une expérience unique en matière d'expérimentation de thérapies anticancéreuses (plus de 3 000 molécules testées en 19 ans), pour le compte de **plus de 500 clients** parmi les plus grandes entreprises pharmaceutiques mondiales, ONCODESIGN a choisi dès le début de concentrer ses efforts de découverte sur les plus prometteuses de ces thérapies : les inhibiteurs de kinases.

**Les inhibiteurs de kinases sont des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 40 milliards de dollars en 2016 et près de 25% des investissements en R&D de toute l'industrie pharmaceutique<sup>3</sup>.** S'ils sont si importants, c'est qu'ils permettent de bloquer l'action des kinases dérégulées. Les kinases sont des enzymes régulatrices de l'organisme dont le dérèglement est **responsable de plus de 400 maladies**, dont de très nombreux cancers.

A la différence des inhibiteurs de kinases sur le marché, **ONCODESIGN développe une nouvelle génération d'inhibiteurs de kinases très ciblés et limitant les effets secondaires pour les patients traités.** La technologie d'ONCODESIGN permet le développement de petites molécules macrocyclisées, très spécifiques et rigides grâce à une forme en 3 dimensions hautement adaptée pour inhiber de façon ciblée la kinase responsable de la maladie. **ONCODESIGN est focalisée sur plusieurs kinases d'intérêt à fort potentiel thérapeutique aussi bien en oncologie (cancer de l'ovaire, du pancréas, glioblastome) qu'hors-oncologie (maladie de Parkinson, maladie de Crohn, polyarthrite, psoriasis).**

## Des partenariats avec de grands laboratoires pharmaceutiques pour des revenus potentiels de 350 millions d'euros

A ce jour, ONCODESIGN a d'ores et déjà signé des partenariats d'envergure pour ses inhibiteurs de kinases de nouvelle génération. **Des partenariats ont été signés avec 3 grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux : Sanofi, Ipsen et UCB.** Au total, ces partenariats prévoient **jusqu'à 350 millions d'euros de paiements potentiels pour ONCODESIGN**, à la signature (upfront), en financement de recherches, en fonction d'évènements réglementaires ou commerciaux (milestones), et sous réserve de la commercialisation ultérieure de médicaments en partage des profits.

## Un business model équilibré alignant les intérêts du management avec ceux des actionnaires

Créée il y a 19 ans, ONCODESIGN a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros et un résultat net de 0,8 million d'euros. Elle s'est construite sur un business model équilibré, pragmatique et efficient :

- **Équilibré**, en associant la maturité et les revenus récurrents de l'activité de services en expérimentation, au fort potentiel lié à la découverte d'inhibiteurs de kinases de nouvelle génération,
- **Pragmatique et efficient**, en construisant sa technologie au travers de projets collaboratifs qui lui ont permis de maîtriser ses investissements et de n'avoir eu à lever que 5,5 millions d'euros auprès d'investisseurs tiers depuis sa création.



**Véritable projet entrepreneurial et fait rare dans les biotechnologies, le capital d'ONCODESIGN reste majoritairement détenu par ses fondateurs**, alignant ainsi parfaitement l'intérêt du management avec ceux de ses actionnaires.

<sup>3</sup> Sources : *The Druggable Genome* (A.L. Hopkins and C.R. Groom, *Nature Reviews Drug Discovery*, Vol. 1, 727-730), *Global Industry Analysts 2012*

**Mise à disposition du document de base :** le document de base d'ONCODESIGN est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'ONCODESIGN (20 rue Jean Mazen, B.P. 27627, 21076 Dijon Cedex) ainsi que sur les sites Internet de la société ([www.oncodesign.com](http://www.oncodesign.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

L'enregistrement du document de base constitue la première étape d'un projet d'introduction en bourse d'ONCODESIGN sur le marché Alternext Paris qui devrait intervenir sous réserve des conditions de marché et de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

**Facteurs de risque :** ONCODESIGN attire l'attention du public sur la rubrique « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'AMF. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base.

## A propos d'ONCODESIGN : [www.oncodesign.com](http://www.oncodesign.com)

Créée il y a 19 ans par le Dr. Philippe Genne, PDG et actionnaire majoritaire, ONCODESIGN est une entreprise biotechnologique qui maximise les chances de succès de l'industrie pharmaceutique pour découvrir de nouvelles molécules thérapeutiques contre les cancers et autres maladies graves sans traitement efficace connu. Fort d'une expérience unique acquise auprès de plus de 500 clients, dont les plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, et s'appuyant sur une plateforme technologique complète, alliant chimie médicinale, pharmacologie et imagerie médicale de pointe, ONCODESIGN est en mesure de prédire et d'identifier, très en amont, pour chaque molécule son utilité thérapeutique et son potentiel à devenir un médicament efficace. Appliquée aux inhibiteurs de kinases, des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 40 milliards de dollars en 2016 et près de 25% des investissements en R&D de l'industrie pharmaceutique, la technologie d'ONCODESIGN a déjà permis de cibler 7 molécules d'intérêts à fort potentiel thérapeutique, en oncologie et hors-oncologie, et de signer des partenariats évalués à 350 millions d'euros potentiels en cas de franchissement d'étapes prédéfinies avec les groupes pharmaceutiques Sanofi, Ipsen et UCB. Basée à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier, ONCODESIGN dispose de 63 collaborateurs et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros pour un résultat net de 0,8 million d'euros.

## Contacts

### OncoDesign

Philippe Genne  
Président Directeur Général  
Tél. : 03 80 78 82 60  
[investisseurs@oncodesign.com](mailto:investisseurs@oncodesign.com)

### NewCap.

Relations Investisseurs & Communication Financière  
Julien Perez / Emmanuel Huynh  
Tél. : 01 44 71 98 52  
[oncodesign@newcap.fr](mailto:oncodesign@newcap.fr)

## Avertissement

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue, ni ne fait partie, ni ne saurait être interprété comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat, de cession ou de souscription, des actions ONCODESIGN dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, autre que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 modifiée par la directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France) et ce notamment au Royaume-Uni et en Italie. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par ONCODESIGN d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon*

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

*Avertissement spécifique pour les Etats-Unis*

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'achat de titres financiers ONCODESIGN aux Etats-Unis. Les titres financiers de ONCODESIGN n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis ou au bénéfice direct ou indirect de U.S Persons (au sens de la réglementation américaine applicable) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du Securities Act. ONCODESIGN n'envisage pas d'enregistrer l'offre ou une partie de l'offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique de titres financiers aux Etats-Unis. ONCODESIGN n'a pas été et ne sera pas enregistrée conformément au U.S. Company Act of 1940 (le « 1940 Act ») et les acquéreurs d'actions ONCODESIGN ne peuvent pas bénéficier de cet enregistrement. ONCODESIGN ne souhaite pas bénéficier d'une exemption d'enregistrement au titre du 1940 Act pour réaliser un placement privé de ses actions à des U.S Persons.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de base enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 février 2014 sous le numéro I.14-004.

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon*